



Probleme avec nos proprietaires

Par **esnal**, le **25/04/2012** à **21:13**

Bonjour,

Nous sommes actuellement locataireS depuis maintenant un mois.

Lors de l'état des lieux, nous avons constaté quelques dommages causés par les anciens locataires. Tout a été écrit et pris en photo, notre agence nous a promis qu'ils nous mettraient en contact avec une assistance de dépannage et qu'ils nous changeraient des ameublements non utilisables. Mais voilà, ça fait un mois qu'on y est et qu'on a toujours aucune reponse et dieu sait qu'on les a harcelé plusieurs fois au téléphone, mais on nous disait toujours la même chose : qu'il fallait attendre. Nous en sommes arrivés à leur écrire une lettre recommandée avec AR, pour qu'ils se bougent enfin. Que vous nous conseiller à faire d'autre ?

Par **cocotte1003**, le **26/04/2012** à **11:20**

Bonjour, le mieux à faire c'est d'envoyer directement à votre bailleur vos réclamations par LRAR et une copie simple à l'agence, cordialement